2028

Fête du livre jeunesse de Villeurbanne

appel à candidatures

artiste associé·e de la 29e édition



villeurbanne

objectif

La ville de Villeurbanne sélectionne un auteur-illustrateur ou une autrice-illustratrice jeunesse pour être l'artiste associé ou associée de la 29e édition de la Fête du livre. Elle ou il définira l'identité visuelle et artistique de l'événement grâce à sa résidence dans une école, son exposition et ses créations graphiques.

calendrier

- **résidence en école** : 4 semaines réparties entre octobre 2027 et mars 2028 dans une école publique de Villeurbanne. Deux journées en amont pour amorcer le projet et le coconstruire au sein de l'établissement scolaire en lien avec les équipes éducatives.
- **exposition** : période de 1 mois en amont du week-end de la Fête, soit au mois de mars 2028, à la Maison du livre, de l'image et du son. Une semaine de montage fin février.

- **week-end de la Fête du livre** : premier week-end d'avril 2028.



missions principales

1. résidence scolaire

- **ateliers en classe** (maternelle et élémentaire) pour créer des œuvres collectives ou individuelles, partager des ressources créatives, générer des échanges.
- **trace de la résidence** à imaginer avec l'équipe éducative et avec les enfants.

2. exposition personnelle

conception, fabrication, montage et démontage d'une exposition sur l'univers de l'artiste, avec une partie consacrée à la restitution de la résidence (travaux des enfants).

3. identité visuelle et communication

- **création de l'affiche** à partir d'un gabarit, et déclinaisons pour les supports de communication.
- **participation à la scénographie** du salon avec la création d'éléments graphiques dédiés.

4. présence publique

conférence de presse, rencontre professionnelle, inauguration, séances de dédicaces et participation aux temps forts de la Fête.

rémunération

- **honoraires totaux estimés à 15 000 € TTC décomposés par missions** : visuels, scénographie, exposition, résidence, participations publiques.
- **remboursements ou prises en charges directes :**
  - matériel d'exposition jusqu'à 1 500 € TTC.
  - frais de repas forfaitaire : 600 € TTC.
  - transport et hébergement (chambre + petit-déjeuner) pris en charge.

critères de sélection

Le jury, composé de la direction des Médiathèques, de la Direction des affaires culturelles, de bibliothécaires jeunesse, de représentantes et représentants de l'école de résidence, sélectionnera l'artiste selon :

- la singularité et la cohérence de l'univers artistique ;
- la capacité à travailler avec les enfants et les enseignants (pédagogie, processus créatif, rendus) ;
- l'expérience dans la conception d'expositions et de projets collectifs / participatifs.

dossier de candidature

Les candidates et candidats doivent fournir :

1. une biographie
2. une bibliographie
3. une note d'intention décrivant :
   - l'univers artistique et les inspirations ;
   - les axes de travail possibles pour la résidence, à coconstruire avec l'école en amont de la résidence ;
   - les éventuelles idées de collaborations ;
   - l'approche de l'accessibilité pour les jeunes publics.

contact et calendrier

pour toute question, contacter : **fdlj.communication@mairie-villeurbanne.fr**

diffusion de cet appel : novembre 2026

dossier à déposer par mail avant le 31 janvier 2027

jury de sélection le mardi 2 mars 2027



PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE GRAND LYON

sofia